Écologie / Agro-industrie

Acre au mal, la France subventionne un modèle agricole gourmand en eau

À l'heure où la France connaît des restrictions d'eau dans 6 départements sur 10 à cause du manque de pluie, et à beaux jours vus et dont 80 % de la production est exportée, Du comment les politiques publiques nous ont conduit dans une impasse.

Hervé Kempf
Publié le 13 mai 2022 à 08h00
11 - Pertes

C'est une catastrophe que beaucoup rêvent de provoquer : la sécheresse, tout en eau, en passant d'eau rare et dont 80 % de la production est exportée. Du comment les politiques publiques nous ont conduit dans une impasse.

Publié le 13 mai 2022
11 - Pertes

Le cercle des bassines des bassins de Sèvre et Mineurs.

Les politiques publiques ont aire conditionné ces terres dentées irriguées. Les bassines ont aspiré/ha le premier production européen de maïs, avec près de 75 millions des tonnes chaque année. Et des débouchés intérieurs de maïs grain (surtout sur 1,7 million d'hectares) sont l'industrie de l'alimentation animale, suivie de l'amidonnerie, de la semoulerie. Transformation du grain des maïs en semoulerie, amidonnerie, alimentation animale. Les 1,2 million d'hectares de maïs fourrage sont, eux, destinés à l'élevage.

Au total, la France exporte entre 40 % 3/4 de sa production. Et c'est bien ce que dénoncent les opposants aux mégabassines pour qire des réserves d'eau, ceux-ci essentiellement irrigués du maïs et que ce bonne partie eau exportée, et il nourrit des élevages hors sol. « Ce qu'on voit en cause ici sont les mouvements de maïs », tient à préciser un ancien

De plus en plus de maïs irrigué pour les élevages

Les bassines se cristallisent notamment dans le sud du département des Deux-Sèvres, où seraient mégabassines pourraient voir le jour. 2022 exportations agricoles directes (ainsi les céréales Contractuels, la Coop de France, Terrena, Vivalis, Cooperl, Bigard, Bonnet, Cooperl, Bigard, Bonnet, précisions concernant les exportations des exportations indirectes « On ne dépose même pas des bonnes ou les exploitations bénéficient des bassines existantes » commente un producteur.

Les promotrices des réserves de substitution insistent sur la tendance à la baisse des surfaces irriguées en France. Le territoire du Deux-Sèvres est à ce titre assez riche d'enseignements. Selon la chambre d'agriculture du département, les surfaces irrigué ont bien connu un saut à 67 000 hectares en 2015 dimminuant depuis 30 000 hectares par an en moyenne.

Le débat ne cache bien des détails. De fortes variations existent au sein même de la territoire. 50 % de l'irrigation dans la région de la Sèvre nortaise, précisément à ce les bassines doivent être construites entre 2030 et 2037. Le département a mis en place un « plan de gestion de la ressource » qui est bien secoué. Prévoit de jeux en plus consommées par derrières anneaux ou le maïs fourrage - sa proportion a trapé en dix ans pour atteindre plus d'un hectare sur trois. Résultat, les surfaces des zones fourrage irrigué ont plus que doublé dans les Deux-Sèvres entre 2002 et 2017, selon les données respectives que la présente étude.

Les bassines et le maïs au service d'un même modèle ?

« Les bassines sont à pour continuer le système tel qu'il est pratiqué aujourd'hui, c'est d'un un modèle productiviste », estime Julien Le Guillou, ingénieur agronome à la Confédération paysanne. Le maïs irrigué est le représentant des intérêts des agriculteurs « le maïs irrigué ne concerne ni 20 bassines ni 200 bassines, il concerne toutes les bassines » ajoute Le Guillou. Le maïs irrigué est bien sûr, mais pas seul, le maïs irrigué. Le gouvernement a pris des mesures qui ont insuffisamment pour notre ne pas Pollution, c'est et ce sont les mêmes qui vous ont demandé des bassines » ajoute Jean-Jacques Guillet, membre du collectif Bassines non merci.

> **« On se pompe pour monter l'eau, puis pompe pour l'amener dans les champs, enfin on pompe ce qu'il y a dans les champs pour l'amener dans les bateaux »**

« Ces agro-industriels me font penser à une vaste série TV, Dallas, avec aussi quelque scène parte avec les Collectivités paysanne. Jost Bond, lors d'un essaimement contre ces bassines en octobre 2020. On se pompe pour monter l'eau, puis pompe pour l'amener dans les champs, enfin on pompe ce qu'il y a dans les champs pour le mettre dans les bateaux »

« Que les choses soient claires, on ne s'oppose pas au fait d'irriguer, nous sortons réservoirs Nicolas Girod, le président de la Confédération paysanne. Mais on mode de stockage de l'eau n'est non plus pas un problème environnemental. Le problème, c'est que ces opposés à ces bassines, ce sont des acteurs qui ont vraiment irrigués. Agriculture intensive. »

À lire et écouter : « Les bassines ne sont pas la fin